

EXEMPLES DE RÉALISATION DE COURTS COUVERTS

Structures pérennes

Deux projets de « centres de vie » et de « pôles d'activité » ont vu le jour en 2005 en Champagne-Ardenne, l'un à Vireux-Wallerand, l'autre à Rocroi. Ces réalisations de deux courts couverts isolés chauffés avec club-house et/ou gradins sont le fruit d'une étroite collaboration entre utilisateurs, concepteurs et décideurs.

Résultat : des constructions pérennes et conviviales.

Bernard Dekens,
maire de Vireux-Wallerand

“Réflexion et concertation”

Le projet de deux courts couverts à Vireux-Wallerand est passé par de multiples étapes de réflexion et de concertation qui ont permis d'aboutir aujourd'hui à un complexe tennis accepté et voulu par tous. Celui-ci s'intègre parfaitement dans le paysage associatif, sportif et culturel de la commune et a permis de répondre aux besoins des principaux concernés. La mise à disposition des installations au club de tennis a libéré de nombreux créneaux horaires dans les salles omnisports et a ainsi pu satisfaire de nombreuses autres associations. Lors de l'inauguration, j'ai tenu à remercier le président de la ligue, Roger Moreaux, et Daniel Petit, président du comité des Ardennes de tennis pour le soutien financier apporté au club affilié par leur Fédération, seule fédération sportive aujourd'hui à investir dans le cadre de l'aide à l'équipement. J'ai souligné également l'aide apportée en terme de conseil au maître d'ouvrage depuis des années sur l'état des courts de tennis dans la commune.



Le club-house. Le bar a été réalisé par un membre du club.



Vue générale des courts.



Vue extérieure du club côté hall d'accueil.



Roger Moreaux,
président de la ligue de Champagne

“Pour un tennis durable”

À l'initiative des maires, et grâce à l'impulsion donnée par les présidents des clubs de Vireux et Rocroi, ces deux projets ont donné naissance à de véritables « centres de vie ». Le club de tennis n'est plus seulement un espace de jeu mais surtout un « lieu de vie » privilégié d'initiation et de compétition, où les jeunes et les adultes, les hommes et les femmes partagent des expériences fortes. En inaugurant ces deux complexes, j'ai compris la valeur ajoutée d'un tel outil pour le développement de « l'activité tennis ».

A travers la réalisation de ces ouvrages de qualité et grâce à des équipes pédagogiques performantes et à des dirigeants passionnés, ces collectivités misent sur un tennis toujours plus populaire, de proximité et accessible à tous. Je suis convaincu de ce bien-fondé et je ne doute pas que ces clubs obtiendront des résultats sur le plan sportif et éducatif. Ces installations pérennes et conviviales font la part belle aux notions de confort, d'accueil, de bien-être et de « bien jouer », des notions auxquelles seront sensibles à la fois les parents, les compétiteurs, et les pratiquants « loisir ». Sur ce terrain, je suis convaincu qu'il peut exister une osmose entre les besoins des joueurs de loisir et les attentes des compétiteurs. Et de cette équilibre peut naître un échange intergénérationnel et social pour un tennis « durable ».

dans les Ardennes

Daniel Petit,
président du comité des Ardennes

“Un impact certain”

Jean-Claude Larock, actuel président et fondateur en 1979 du Tennis Club des Deux-Vireux, est à l'origine de cette réalisation exemplaire pour notre département, comme celle du Tennis Club de Rocroi, dirigé par Nathalie Walispurger et mise en service également cette année. C'est en 2004, sous l'impulsion des maires, que ces projets de deux courts couverts isolés chauffés, se sont finalisés en s'intégrant parfaitement aux infrastructures existantes. Les présidents de club, tous les deux soutenus par une équipe dirigeante motivée et dévouée, comptent également une équipe pédagogique performante (moniteurs diplômés d'Etat et initiateurs fédéraux). En 2005, le club des Deux-Vireux comptait 93 licenciés dont 58 jeunes. Le club de Rocroi a terminé, lui, à 143 licenciés, avec 60% âgés de moins de 18 ans. L'impact des courts couverts a déjà permis à ces clubs d'attirer de nouveaux licenciés jeunes et adultes. Les deux structures dépassent aujourd'hui respectivement les 70 et 100 licenciés jeunes. Jean-Claude Larock s'est fixé comme objectif d'aller au-delà des 100 licenciés pour la saison 2005-2006. Nathalie Walispurger compte, quant à elle, se rapprocher de la barre des 200. Objectifs qu'ils atteindront aisément. »



De gauche à droite : Jean Claude Galichet, membre du comité 08, Daniel Petit, Nathalie Walispurger, Roger Moreaux et Patrice Germain, 2^e adjoint au maire de Vireux.

Nathalie Walispurger,
présidente du Tennis Club de Rocroi

“La récompense du bénévolat”

La construction de ce complexe tennis n'est pas le fruit du hasard mais la récompense de plusieurs années de bénévolat au service du tennis et de la commune. Par notre dévouement, notre patience et notre investissement, nous avons pu faire valoir notre place de sport « vitrine » et ainsi assurer grâce à ces installations une activité régulière et pérenne pour les jeunes de la commune. De quelques créneaux horaires dans la salle omnisport, nous sommes passé à deux courts couverts avec club-house, gradins fixes, espace d'animation : rien ne manque pour que nous, bénévoles, puissions nous investir pleinement dans nos missions éducatives et sportives. Ce changement « radical » d'infrastructures a placé aujourd'hui notre club dans une autre « catégorie » avec des perspectives certaines et, à terme, génératrices de création d'emplois. Je tiens à remercier l'équipe dirigeante et pédagogique du club et surtout M. Michel Sobanska, maire de la commune pour la confiance qu'il nous a accordée. »

Gaël Bonnaire

En bref

Surface		Coût total du projet	
Courts couverts	1 296 m ²	> Salle de tennis	
Gradins fixes (132 pers.)	180 m ²	Travaux	726 440
Club house	154 m ²	Honoraires	56 038
TOTAL	1 630 m²	Branchement (électricité, eau, gaz...)	5 500
		Assurance dommage ouvrage	5 750
		Gradins	23 000
		Matériel	19 250
		Badgeuse	2 274
		TOTAL TTC	838 252 €

Descriptif de l'ouvrage	
Charpente bois lamellé collé	
Toiture en panneaux sandwich 60 mm	
Parois en panneaux sandwich 60 mm	
Chauffage tubes radiants gaz	
Sol sportif : résine	
Gradins fixes en béton	



Vue générale des courts.



Gradins fixes situés en fond de court.



Vue extérieure du club-house côté vestiaire.

En bref

Surface		Coût total du projet	
Courts couverts	1 296 m ²	> Salle de tennis	
Club house	286 m ²	Gros œuvre	151 884
TOTAL	1 582 m²	Charpente couverture	217 651
		VRD	56 221
		Electricité-chauffage	39 182
		Menuiserie interne et externe	94 200
		Revêtement sportif	22 218
		Raccordement (eau et gaz)	2 077
		Maîtrise d'œuvre, contrôle de sécurité	52 420
		TOTAL HT	635 853 €
		TOTAL TTC	760 480 €

Descriptif de l'ouvrage	
Charpente bois lamellé collé	
Toiture en panneaux sandwich perforés 60 mm	
Parois en double peau perforée 80 mm	
Chauffage aérotherme	
Sol sportif : résine	